



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 64978

## Texte de la question

M. Jean Briane attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des victimes de traumatismes crâniens. Ces accidentés connaissent un handicap, véritable fléau social avec des séquelles graves. On constate encore en France une absence de politique sanitaire structurée de prise en charge des personnes traumatisées crâniennes à l'égard de la politique médico-sociale considérée (absence de statut, de lieux de prise en charge...). Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation pour assurer une meilleure prise en charge des traumatisés en état « végétatif » en les faisant relever de l'assurance maladie, pour créer selon un plan pluri-annuel des lits d'éveil du coma et d'élaborer un plan de restructuration des centres de médecine physique de réadaptation permettant la couverture du territoire par des établissements de prise en charge spécifique en vue d'une rééducation adaptée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Briane](#)

**Circonscription :** Aveyron (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64978

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 6 août 2001, page 4480